

Cher employé,

Tout d'abord, nous tenons à vous féliciter pour votre grossesse!

Nous souhaitons contribuer au bon déroulement de votre grossesse et avons donc élaboré un certain nombre d'accords et de mesures en concertation avec notre médecin du travail:

\* En raison **du risque potentiel d'infection:**

Veillez faire prélever un échantillon de sang par votre médecin traitant (médecin généraliste ou gynécologue) pour déterminer les anticorps contre la rubéole, la varicelle et le cytomegalovirus.

*Respectez toujours de bonnes conditions de travail hygiéniques*

*Adoptez une bonne hygiène des mains*

*Portez des gants en cas de contact possible avec le sang, l'urine, les selles, les vomissures (y compris le linge souillé)*

*Désinfecter les mains après un contact accidentel avec des liquides organiques*

*Protégez bien vos propres blessures*

\* Par souci **de levage et de travail physique:**

Veillez effectuer les travaux de levage de manière ergonomique.

\* Un **rendez-vous** est pris à **IDEWE**. Ensuite, apportez les objets suivants:

-un certificat de grossesse avec la date probable de naissance et la détermination d'un solitaire grossesse multiple

-les résultats de votre prise de sang.

**A partir de 6 mois de grossesse (1er jour 7ème mois) vous êtes obligé d'arrêter de travailler (retrait préventif via l'assurance maladie).**

Si vous allaitez, vous pouvez demander **un congé d'allaitement payé** supplémentaire de 6 semaines (jusqu'à 15 semaines après la date d'accouchement.) Pour ce faire, vous devez soumettre un certificat avec une preuve d'allaitement (certificat enfant & famille ou gynécologue) à votre responsable de bureau. Le service du personnel vous fournira alors le formulaire nécessaire à la caisse d'assurance maladie.

Si vous souhaitez prendre **un congé parental**, vous devez soumettre une demande écrite (par e-mail) à votre bureau de contrôle de service. Remplissez ensuite les documents nécessaires que vous pouvez obtenir via le site [www.RVA.be](http://www.RVA.be).

**Coordonnées de notre médecin du travail:**

Dr. Kathleen Cornelis

Hof ter Weze 1

8800 Roulers

tél: 051 / 27.29.29 - fax: 051 / 27.29.59



Nous vous souhaitons une bonne grossesse et un nuage de bébé.